

LE MAJOR ET BARBIZON

Le capitaine Barbizon n'entend pas la plaisanterie : dans la chambre de sa compagnie ont disparu un timbre-poste et une montre. Le timbre-poste à été trouvé sur la personne du soldat Bonnard et le capitaine en a conclu que le soldat Bonnard avait dû prendre la montre. Comme le capitaine Barbizon n'entend pas la plaisanterie, il a fait passer Bonnard en conseil de guerre.

Après trois heures de discussion, il a été prouvé que Bonnard n'avait pas volé la montre, mais seulement le timbre-poste.

Heureusement pour Bonnard, son défenseur s'est aperçu que le timbre-poste en question n'avait pas de colle derrière, et soutient qu'un timbre qui n'a pas de colle n'est pas un timbre.

Le défenseur.—La colle est au timbre-poste ce que le timbre-poste est à la colle; personne n'osera soutenir le contraire.

Le colonel.—C'est évident... comprends pas, mais enfin c'est évident!

Le lieutenant.—Je soutiens qu'un timbre, c'est toujours un timbre!

Le colonel.—C'est évident... sans quoi... que... qui... Vous m'embêtez à la fin!

Le défenseur.—Ce n'est pas un timbre, puisqu'il n'y a pas de colle; ou bien c'est pas la peine de mettre de la colle sur les timbres.

Le colonel.—C'est évident!... la colle, parbleu! on le sait bien.

Le capitaine.—Quand le soldat Bonnard a pris le timbre, il ne savait pas qu'il y manquait la colle; il est donc aussi coupable.

Le défenseur.—Je vous ferai observer, mon colonel, que la colle est indispensable pour fixer un timbre à une lettre, et que si la colle manque...

Le colonel.—C'est qu'il n'y en a pas et que, s'il n'y en a pas, c'est qu'elle manque, par conséquent si... enfin... tout le monde... personne... c'est évident!

Le capitaine.—Qu'il y ait de la colle ou non, le soldat Bonnard mérite une punition exemplaire.

Le lieutenant.—Je demande également une punition exemplaire. Le colonel.—C'est que vous avez bientôt fini de vous disputer pour ce que vous n'avez pas?

Le défenseur.—Le soldat Bonnard a trouvé, il ne l'a pas volé; il a trouvé un timbre sur une chaussette qui était près d'un pain de munition, entre une boîte à cirage et un gilet de flanelle; il a ramassé le timbre, et ce timbre ne peut même pas lui servir; il n'y a pas eu vol, au contraire! le soldat Bonnard a été trompé.

Le colonel.—Trompe d'éléphant! J'flanque huit jours à son capitaine pour laisser une boîte à cirage près d'un pain qui est sur un timbre. Pas étonnant avec un désordre pareil que... qui... car enfin... pour... Allez-vous bientôt finir?

Le défenseur.—Je demande que le conseil décide...

COSTUME A COMBINAISON



Pour celles qui veulent aller à l'église en bicyclette.

Le colonel.—Moi aussi! m'embête à la fin, c'est évident!

Le colonel ayant appuyé la demande du défenseur, le conseil se retire dans la salle des délibérations. Mais comme il sont sept juges et que le colonel n'a pas voté, il arrive que le résultat est : "Trois qui déclarent Bonnard coupable et trois qui l'acquittent."

Le colonel a toujours voix prépondérante, c'est donc lui qui décidera.

Le défenseur.—Mon colonel nous attendons votre verdict.

Le colonel.—C'est évident!... J'ai bien envie de vous fiche tous dedans pour vous apprendre à pas savoir ce que vous voulez... C'est évident que le soldat Bonnard a... Enfin quoi!... m'embêtez tous avec vos "explications" qu'on n'y comprend rien.

Le défenseur.—Retenez bien mon colonel qu'il n'y avait pas de colle sur le timbre.

Le colonel.—Veux rien retenir... M'fiche pas mal de votre colle... pourquoi faire?

Le capitaine.—Nous savons bien qu'il n'y avait pas de colle.

Le colonel.—Trompe d'éléphant! vous l'avez et vous le dites pas!... faut en mettre de la colle, faut en mettre!... A qui c'est ce timbre?

Le capitaine.—Bonnard a pris ce timbre au soldat Pillot.

Le colonel.—Ah! c'est trop fort! se passera pas comme ça! En voilà du propre!... Capitaine Barbizon, vous mettrez huit jours de salle de police au soldat Pillot pour avoir ôté la colle de son timbre.

Le colonel.—Mais... Tout à l'heure! J'comprends mainte-

nant... Bonnard croyait qu'il y avait de la colle...

Le capitaine.—Oui... Le colonel.—Taisez-vous, n... de D...! Bonnard croyait qu'il y avait de la colle et Pillot l'avait ôté... C'est évident que Bonnard a... c'est-à-dire que... Vous comprenez qu'alors Pillot doit rembourser trois sous parce que Bonnard peut pas se servir du timbre.

Le capitaine.—Mais, mon colonel, ce...

Le colonel.—Si vous parlez tout le temps, vous aurez raison. Taisez-vous un peu... Je continue : Donc, Pillot remboursera trois sous à Bonnard, et il aura quinze jours de prison pour avoir dégradé un timbre de l'Etat en lui ôtant sa colle afin de... parce que... Vous lui mettrez encore huit jours; ça lui apprendra à voler la colle de ses camarades.

Le défenseur.—Il faut être juste. Je dois vous dire, mon colonel, que vous faites erreur...

Le colonel.—Que vous dites? nom de Dieu! J'supporterai jamais qu'on ôte la colle à un timbre... Et trombe de lard! je porte huit jours d'arrêts au capitaine Barbizon pour n'avoir pas fait surveiller l'honnêteté des hommes par rapport à la colle... C'est fini. La séance est levée. J'vais prendre mon absinthe... C'est pas malheureux, c'est évident.

PRINTEMPS! PRINTEMPS!

Chapeaux! Chapeaux!

CHAPEAUX EN SOIE, haute forme. CHAPEAUX EN FEUTRE, nouvelle forme, nouveau style, dernière mode, à des prix défiant toute compétition.

Cravates, Gants, Cols, etc, etc.

SPECIALITE : Chemises sur mesure, de \$18 à \$24 la douzaine, coupe garantie.

GENEREUX & CIE

227 RUE SAINT-LAURENT

Telephone Bell, Mian 2121